



Gouvernance et stratégie

Communication interne et externe des initiatives de l'entreprise. CSRD, Rapport Extra financier

Informations Environnementales

Les données environnementales du rapport doivent couvrir plusieurs aspects clés, notamment l'**empreinte carbone** de l'entreprise. Cela inclut un détail des émissions de gaz à effet de serre (scope 1, 2 et 3) et les actions concrètes mises en place pour réduire ces émissions. Il est crucial de documenter la **gestion des ressources naturelles**, comme l'utilisation de l'énergie, de l'eau et des matières premières, en précisant les initiatives visant à accroître l'efficacité et à minimiser l'impact environnemental.

L'entreprise doit également aborder son **impact sur la biodiversité** et les mesures adoptées pour sa préservation. Par ailleurs, les efforts en faveur de l'**économie circulaire**, notamment en matière de réduction des déchets, de recyclage et de réutilisation des ressources, doivent être exposés, soulignant comment ces actions contribuent à une gestion plus durable des ressources.

Informations Sociales

Pour la dimension sociale, l'entreprise doit présenter un état des lieux des **conditions de travail**, incluant la santé, la sécurité et le bien-être de ses employés, ainsi que des initiatives pour favoriser la diversité et l'inclusion. Il est essentiel de détailler les relations de l'entreprise avec ses principales **parties prenantes**, comme les employés, clients, fournisseurs, et les communautés locales. Cette section doit illustrer comment l'organisation gère l'impact social de ses activités et démontre son engagement envers ses parties prenantes.

L'entreprise devra également, si la réglementation l'impose, apporter des éléments concernant le devoir de vigilance et la prévention des risques d'atteintes envers les droits humains, les libertés fondamentales et la sécurité des personnes.

Un focus particulier doit être accordé à la **formation et au développement des talents**, en fournissant des données sur les efforts alloués à la formation continue. Cette information permet de montrer

l'engagement de l'entreprise dans le développement des compétences de ses collaborateurs et son soutien à leur croissance professionnelle.

Informations sur la Gouvernance

Concernant la gouvernance, il est crucial de décrire les **politiques et mesures garantissant l'éthique des affaires**, la lutte contre la corruption et la conformité réglementaire. Le rapport doit aussi refléter comment les objectifs de durabilité sont intégrés dans la gouvernance de l'entreprise, notamment à travers les responsabilités du conseil d'administration. Si la rémunération des dirigeants est liée à la performance en matière de durabilité (ESG), cela doit être mentionné pour souligner l'alignement entre les objectifs de durabilité et les incitations au plus haut niveau de l'organisation.

Notion de Double Matérialité

Le concept de **double matérialité** doit figurer dans le rapport pour montrer comment les aspects ESG affectent à la fois la performance financière (matérialité financière) et l'impact des activités de l'entreprise sur l'environnement et la société (matérialité d'impact). Cette double approche permet de fournir une vision complète des enjeux de durabilité, tant du point de vue financier que de l'impact global de l'entreprise.

Indicateurs et Mesures de Performance

L'utilisation d'**indicateurs quantitatifs et qualitatifs** est essentielle pour évaluer les performances en matière de durabilité. Le rapport doit inclure des indicateurs clés de performance (KPI) pertinents, ainsi que des exemples concrets et des récits explicatifs illustrant les initiatives menées, les progrès réalisés et les défis rencontrés. Ces éléments offrent une transparence sur l'évolution des efforts de l'entreprise en matière de durabilité.

Transparence et Vérification des Données

Enfin, pour garantir la fiabilité et la comparabilité des informations, le rapport doit promouvoir la transparence et la vérification des données, idéalement par un organisme externe. Une présentation claire permet des comparaisons d'année en année et entre entreprises. Il est également recommandé d'inclure les objectifs futurs en matière de durabilité et de préciser les mécanismes mis en place pour suivre et évaluer les progrès par rapport à ces objectifs.